

Appel à candidature pour la coordination du projet « Carbone Massif Central » (H/F)

Centre National de la Propriété Forestière

Direction générale

<u>Intitulé du poste</u> :	Coordinateur projet Carbone Massif Central (H/F)
<u>Type de contrat</u> :	CDD de 24 mois à temps complet de droit public , sur la base des dispositions applicables aux agents non titulaires de l'Etat (Décret 86-83 du 17/01/1986).
<u>Catégorie d'emploi</u> :	A
<u>Rémunération</u> :	Selon barème des rémunérations du CNPFF (rémunération en fonction du diplôme et de l'expérience professionnelle antérieure). Fourchette : entre 33 K€ et 53,4 K€ brut annuel
<u>Résidence administrative</u> :	Montpellier (34)
<u>Prise de poste prévue</u> :	4 novembre 2024

Le CNPFF recherche le coordinateur d'un contrat qui implique quatre centres régionaux, l'Institut pour le développement forestier et C+FOR afin de faire évoluer les méthodes du Label Bas-Carbone dans le contexte climatique et forestier du Massif Central.

Présentation du CNPFF

Le Centre National de la Propriété Forestière (CNPFF) est un établissement public de l'Etat à caractère administratif placé sous la tutelle du ministère en charge de la forêt. Il est en charge du développement de la gestion durable des forêts privées : 3,5 millions de propriétaires forestiers pour 12,6 millions d'hectares soit 23 % du territoire. Ses agents sont des professionnels de terrain qui conseillent, forment et accompagnent les propriétaires privés vers une gestion durable adaptée aux contextes locaux.

L'organisation du CNPFF est la suivante :

- Un échelon national, la Direction générale ;
- Un niveau régional avec 10 Centres régionaux de la propriété forestière (CRPF) ;
- Un service de Recherche & Développement, l'Institut pour le Développement Forestier (IDF) ;
- Un service dédié au Label Bas carbone (C+FOR Forêt et Carbone).



Description du poste

À l'issue de plus de 10 années de travaux de recherche et développement, le CNPF a conçu une véritable expertise sur la valorisation économique du carbone forestier : participation à l'émergence du label Bas-Carbone, rédaction des trois premières méthodes (publiées le 23 avril 2019) et concepteur de projets carbone sur mesure pour les entités souhaitant avoir une contribution carbone en forêt française.

De 2015 à 2018, le CNPF avait participé au programme *Vocal* sur le territoire du Massif central qui avait permis d'aboutir avec ses partenaires (I4CE et GIP Massif central) sur la création du label Bas-Carbone et l'agrément des trois méthodes forestières.

Six ans après la fin de ce programme, le poste a pour objectif de coordonner un nouveau projet de développement sur le Massif Central qui vise à améliorer le stockage de carbone dans les forêts du Massif central en relation avec les délégations régionales du CNPF concernées (Occitanie, Auvergne-Rhône-Alpes, Bourgogne-Franche-Comté et Nouvelle Aquitaine), l'IDF pour la R&D et le service C+FOR dédié aux projets Label Bas Carbone. En effet, l'Inventaire forestier national de l'IGN a constaté une baisse importante du puits de carbone cette dernière décennie. Le CNPF propose d'entreprendre un état des lieux de la situation actuelle sur le Massif Central, et de focaliser sur 8 secteurs géographiques forestiers à fort enjeu forestier et carbone, une animation auprès des forestiers pour mettre en œuvre des itinéraires techniques qui favorisent la résilience de leur forêt et contribuent à l'atténuation du changement climatique. Ces itinéraires techniques innovants pourront enrichir les méthodes du Label Bas Carbone à l'issue du projet. Cette partie occupera environ 70 % du poste.

Le chargé de mission viendra renforcer occasionnellement l'équipe carbone de C+FOR qui développe des projets carbone (à hauteur de 30 %). Ils consistent à calculer le carbone en relation avec la sylviculture et la réglementation forestière, et mettent en relation les entreprises avec les propriétaires forestiers pour les mettre en œuvre.

Le(a) chargé(e) de mission aura pour tâches principales :

- Coordonner les actions des différents services du CNPF impliqués : 4 CRPF, l'IDF et C+FOR ;
- Coordonner des études sur les attentes des propriétaires du Massif central et les besoins des financeurs (entreprises, collectivités) ;
- Assurer la gestion technique du projet et le suivi des actions prévues dans le calendrier du projet ;
- Etre en relation permanente avec les référents régionaux des CRPF, la référente carbone de l'IDF, le responsable technique de C+FOR, et notamment la responsable administrative du projet ;
- Etre en relation avec les sous-traitants pour le suivi de leur prestation ;
- Contribuer occasionnellement aux activités de C+FOR pour mettre en œuvre l'offre du CNPF sur le Massif central : identification de projets, calcul du carbone, complétude des dossiers, communication sur les projets ;
- Appuyer l'équipe carbone de C+FOR dans certaines réunions, représentations ou participations à des événements.



à vos côtés, agir pour les forêts privées de demain

www.cnpf.fr





Le(a) chargé(e) de mission sera placé(e) sous l'autorité hiérarchique du directeur général et sous l'autorité fonctionnelle du C+FOR – Forêt & carbone.

Profil recherché

Formation - expériences

Niveau bac + 5, ingénieur forestier, avec de préférence une expérience dans la gestion de projets et une connaissance du label Bas-Carbone.

Compétences et qualités requises

- Gestion de projet, notamment projets pluri-partenaires ;
- Sens de l'organisation, rigueur et esprit d'initiative ;
- Très bonnes qualités relationnelles, humaines et rédactionnelles ;
- Sens des relations institutionnelles et client ;
- Autonomie, réactivité, disponibilité, esprit d'équipe ;
- Connaissances en sylviculture ;
- Connaissance du label Bas-Carbone ou tout autre dispositif équivalent ;
- Connaissance des logiciels bureautiques ;
- Permis B.

Dispositions internes

- 25 jours de congés annuel et 19 RTT soit au total 44 jours de repos (variation en fonctions des horaires hebdomadaires) ;
- Tickets restaurants d'une valeur faciale de 9 € pris en charge à 60 % par l'employeur ;
- Le télétravail est envisageable à hauteur de 1 à 2 jours par semaine au bout d'un an de service (hors dispositions exceptionnelles liées à la crise sanitaire) ;
- Remboursement des titres d'abonnement de transport à hauteur de 75 % ;
- Participation mutuelle employeur (obligatoire)
- Prise en charge de l'abonnement SNCF Liberté.

Personnes à contacter

- Olivier GLEIZES, chargé du développement économique de C+FOR – Forêt & carbone : 06.67.85.17.70, olivier.gleizes@cnpf.fr
- Olivier PICARD, directeur : 06.26.14.98.00, olivier.picard@cnpf.fr

Dépôt de candidature

Envoyer pour réception effective **avant le 13 septembre 2024 dernier délai** un dossier comprenant :

- une lettre de motivation ciblée sur le profil du poste,
- un curriculum vitae détaillé précisant en particulier les études, diplômes, qualifications et expériences professionnelles
- les copies des diplômes ainsi que les attestations des titres et activités professionnelles cités dans le CV.

Par mail ou par courrier à :

CNPF-C+FOR, 378 rue de la Galéra, 34090 MONTPELLIER

Et sur les boîtes mël de : olivier.gleizes@cnpf.fr et olivier.picard@cnpf.fr



à vos côtés, agir pour les forêts privées de demain

www.cnpf.fr





Les candidat(e)s dont le dossier sera sélectionné seront invité(e)s, par téléphone ou courriel, à se présenter devant une Commission de sélection qui se tiendra la **deuxième quinzaine de septembre 2024** dans les locaux du CNPF à Montpellier.



à vos côtés, agir pour les forêts privées de demain

www.cnpf.fr

